



**Mandats d'étude parallèles de projet - Nouveau Collège de "la Combe" - Lutry**  
*Et au milieu coule une rivière...*

**S'implanter dans la combe**  
 La commune de Lutry épouse le cours du Lavasse et se développe dans le poste de son sommet boisé à la rive lacustre du Léman. De par la morphologie de la région, la ville se divise en strates horizontales renforcées par le développement de la mobilité. Le nouveau collège de la Combe se situe en plein cœur de la strate inférieure entre la route cantonale et le lac.

Cette bande de territoire se décline divisée en tranches - verticales. En effet, tous les équipements scolaires et sportifs de Lutry se situent dans une lanterne cadrée par deux cours d'eau : la Lattive à l'est et le Rue du Brailion à l'ouest. Ils ont créé une combe qui a donné le nom au site et au charmant chemin qui le borde. C'est là, entre la Lattive et le Rue du Brailion, sur d'anciennes vignes, qu'a pris place un ensemble d'espaces ouverts en pleine terre qui s'agit de préserver et de mettre en valeur en bonne intelligence avec la construction du nouveau complexe scolaire et sportif de la Combe.

**Trois volumes en quinconce**  
 L'entrée du projet est guidée par la volonté d'intégration dans le site, d'économie des ressources existantes et de dialogue avec le patrimoine et l'école primaire au sud de la Route du Grand-Pont. Tout comme ce centre dense, le programme de l'école secondaire se divise en trois volumes : les espaces d'enseignement du collège de la Combe sont répartis dans les deux volumes au sud alors que la salle de gymnastique et les salles spéciales s'ancrent au nord.

Les trois volumes jouent avec les limites du site et les murs d'enceinte historiques. Ils sont organisés en quinconce afin de permettre des attractions biennales à l'échelle du quartier ainsi qu'un dialogue direct avec leur contexte direct : le volume le plus au sud (bâtiment A) fait face au parc verdoyant de la Villa Mégrou à l'ouest, orienté ainsi un premier préau vers l'espérance d'une place d'entrée face à la Route du Grand-Pont et s'adosse au mur d'enceinte du côté des jardins. Le volume du centre (bâtiment B) s'écarte des jardins à l'est pour mieux les appréhender et aménage un préau en pays défilé à la récréation. Ce bâtiment s'insère dans la bande d'implantation le long du mur de la Combe. Enfin, la salle de gymnastique et les salles spéciales (bâtiment C) clostrent le système au nord et renforcent l'alignement des bâtiments dispersés le long de la route cantonale.

**Un préau transvalaisien entre deux tranches végétales**  
 La disposition des trois volumes renforce la continuité de la lanterne verticale à vocation solaire et engendre un lien fort entre les deux sites scolaires. Le préau central déploie ses terrasses en direction de tous les points cardinaux afin de devenir une véritable promenade continue et perméable au sein des deux écoles. Un lien fort et direct est ainsi créé des hauteurs de Lutry (ouest) aux rives du Léman (sud) et du Chemin de la Combe (ouest) au vieux Lutry (est). Les entrées de tous les bâtiments scolaires (primaires et secondaires), ainsi que les sorties piétonnes du parking souterrain, sont directement accessibles depuis ce parcours public. L'efficacité des accès permet une orientation aisée dans tout le domaine.

Cette promenade transvalaisienne ouvre ponctuellement des vues et des respirations sur des ambiances paysagères latérales tranchées : les jardins et vergers familiaux de la Lattive à l'est et le nouveau Parc du Brailion à l'ouest.

Contre la Lattive se développe de beaux plantings, cultivés avec soin par leurs jardiniers. Ils constituent un jardin à valeur publique qui se donne à voir depuis le futur complexe scolaire, au travers du préau en public. Le projet propose que les collégiens participent à ces plantings et puissent aussi mettre les mains à la terre dans une parcelle attitrée.

À l'ouest, le Parc du Brailion est planté d'arbres matures et patrimoniaux et se situe contre les traces du Rue du Brailion et du Chemin de la Combe. Le projet s'efforce de maximiser l'ambiance de ce patrimoine existant et s'appuie pour ce faire sur l'histoire végétale et bien connue présent qu'il évoque. Cypripis blancs, murs de bois et traces de chemins rappellent la présence du parc du centre. Au sud, les deux grands arbres matures situés à l'est, ainsi qu'un alignement existant d'un grand alignement de dômes de la Villa Mégrou. Tous ces marqueurs, le projet propose de planter au bord du mur historique du Chemin de la Combe une diversité de beaux arbres de grande ampleur dans un sol qui retourne à la terre. Ils offrent ombrage et fraîcheur aux futurs collégiens comme aux flâneurs.

Le préau central proposé établit à contour entre ces deux ambiances de parc et de plantings mais aussi entre le passage sous la route cantonale au nord et l'allée de la rive du lac au sud. Cet espace majeur est entièrement recouvert de pavés à joints ouverts. Ils laissent progressivement la prairie écaillée et l'eau s'écouler vers les pièces vertes qui la borde. Au droit des entrées aux bâtiments et sur le passage privilégié de la Route du Grand-Pont, les pavés sont joints. Plusieurs liaisons transversales traversent la promenade à travers les plantings à l'est jusqu'au vieux bourg (parking à vocation scolaire) et à l'ouest jusqu'au Chemin de la Combe. Tous les accès au site se font donc par les ouvertures existantes dans les murs d'enceinte historiques. Ainsi, cette promenade participative à améliorer l'accès à des espaces ouverts au public hors des périodes scolaires.

**Une mobilité régulée et sécurisée**  
 Aux abords du site, le réseau routier est reconstruit. La Route du Grand-Pont est transformée en zone de rencontre limitée à 20km/h entre la Route du Chemin de la Combe. Un large passage entre les deux écoles est clairement marqué avec des pavés afin de les distinguer des deux préaux (primaire et secondaire). Toutes les places de dépôt-minute s'y trouvent.

Le Chemin de la Combe, dédié à l'accès au parking souterrain et aux maisons alentours, devient également une zone de rencontre 20 km/h afin de sécuriser le chemin et de limiter le bruit dans le quartier. Son tracé non aval, jusqu'à la dernière entrée aux logements privés, peut être utilisé par les voitures, mais sa partie en amont est uniquement piétonne.

L'entrée au parking souterrain est maintenue dans la même portion que l'accès à l'ancien parking public. Afin de minimiser son impact dans le paysage, la rampe d'accès est intégrée dans l'un des bâtiments scolaires et prend place dans la zone de livraisons afin de regrouper tous les accès véhiculaires dans un même lieu.

**Une répartition programmatique fonctionnelle et orientée**  
 Le programme interne des bâtiments d'enseignement A et B est réparti de manière simple et efficace. Tous les espaces majeurs, communs et éventuellement ouverts au public en dehors des heures d'école se situent aux rez-de-chaussée, alors que les salles d'enseignement sont installées aux étages.

La Villa Mégrou et le bâtiment A forment la porte d'entrée sud au site scolaire. La Villa Mégrou accueille tous les espaces administratifs de l'école secondaire et dialogue avec les espaces administratifs de l'école primaire, de l'autre côté de la Route du Grand-Pont. La salle des maîtres se situe au rez-de-chaussée inférieur. Les conteneurs des archives existantes sont écartés jusqu'au niveau du sol afin de permettre des entrées de lumière généreuses à l'est, au sud et à l'ouest. Au rez-de-chaussée supérieur, un lien direct avec l'entrée principale, sont installés le secrétariat, le bureau du directeur et les bureaux des enseignants. Enfin, les différentes salles de réunions et de pause sont réparties entre le dernier étage et les combles. L'escalier en bois historique est répliqué sur tous les niveaux afin de garantir un lien direct et confortable entre tous les niveaux. Cette colonne verticale est accolée à un nouveau escalier pour garantir l'accès au PAR.

Dans le bâtiment A, le rez-de-chaussée est largement vierge du côté de la promenade. Il est ainsi réservé aux espaces majeurs, alors que les locaux de services se situent en son dos, contre le mur des jardins existants. Ce niveau comprend la bibliothèque au sud-ouest et la salle multiusages au nord-ouest. Tous deux ont des accès secondaires pour permettre une utilisation en dehors des heures scolaires. Le long de la promenade et au centre du bâtiment se trouve l'entrée principale, véritable tranche transparente au milieu du rez-de-chaussée. Ce hall génère donne un lien visuel fort entre la promenade et les jardins familiaux. Aux étages, les salles de classes sont réunies autour d'un couloir en Z qui se termine par des poches d'ouvertures sur le paysage alentour.

Le bâtiment B est identique au bâtiment A. Au rez-de-chaussée, la salle de musique est orientée au nord-ouest et le réfectoire au sud-ouest. Ce dernier se prolonge en terrasse sur le parc de la Villa Mégrou.

La salle de gymnastique C comprend l'ensemble du programme sportif et est enterrée afin de minimiser son empreinte au sol et sa volumétrie. Elle est additionnée d'un étage dédié aux salles spéciales. Ainsi, les locaux bruyants sont réunis au nord du site le long de la route cantonale. Toutes les salles spéciales rayonnent en façade alors que les locaux de rangement se trouvent au centre. Un patio vert illumine l'étage le centre de l'étage.

Enfin, le parking souterrain et les locaux techniques lient les trois bâtiments en son sud.

**Une durabilité traitée de manière holistique**  
 La durabilité du projet commence par une réflexion sur l'implantation des bâtiments et la compacité des volumes, mais aussi par la conservation des ressources à disposition. Ainsi, la durabilité rejoint l'économie de moyens et de coûts.

Le projet cherche donc à maintenir au maximum le patrimoine en place (Villa Mégrou, son parc et les murs d'enceinte) et à respecter le terrain naturel en maintenant au mieux sa déclivité et en minimisant l'empreinte au sol des bâtiments (15% par rapport au dialogue intermédiaire du MEP). Outre ces stratégies importantes, il a été opté pour une rationalisation du programme là où elle est possible. Ainsi, les préaux primaires et secondaires comprennent les deux aires tout temps et le parking souterrain de 138 places en sous-sol peut aussi servir pour les enseignants.

L'ensemble de la structure hors sol est prévue en bois local ou saïsse : les murs porteurs intérieurs, les façades et les planchers sont entièrement constitués de bois. Seule la cage d'ascenseur est en béton. Outre la réduction de gaspillage de terre, l'avantage de cette composition est la possibilité de préfabriquer la structure pour avoir un chantier sec qui permet des économies de coûts et une rapidité d'exécution.

L'esprit structurel se lit à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. Dans les salles de classes, les poutres et les murs en bois sont apparents. En façade, le bois s'exprime par un jeu subtil de bandeaux verticaux et horizontaux positionnés en différentes couches, permettant ainsi de générer.

La surface du site à disposition et la taille du parking autorisent un parking souterrain. Afin de minimiser les zones imperméables (-20% par rapport au dialogue intermédiaire du MEP), les places de parc s'étendent sur deux niveaux en souterrain et se concentrent sous les limites des bâtiments hors sol. Seule une minime partie est imperméabilisée. Cette configuration permet de conserver une grande partie du patrimoine existant et la plantation d'arbres sur le préau.

En terme d'énergies renouvelables, la production de chaleur se fait par la consommation de pelles, une récupération de chaleur est prévue sur l'air vicié. L'eau de pluie est récupérée en partie et des panneaux photovoltaïques sont installés en toiture.

Enfin, dans un but de résilience bioclimatique, le projet cherche à installer un complexe scolaire qui fonctionne comme une éponge, en préservant autant que ce peut l'arborescence patrimoniale existante dans un sol en pleine terre, en la complétant massivement dans le nouveau Parc du Brailion et en utilisant des revêtements semi-perméables pour les préaux et les cheminements avec un pavage propice à l'infiltration. En vue de réduire l'épaisseur de la toiture, nous proposons aussi d'installer sur les toitures une végétation extensive riche en biodiversité là où les panneaux photovoltaïques ne sont pas nécessaires.

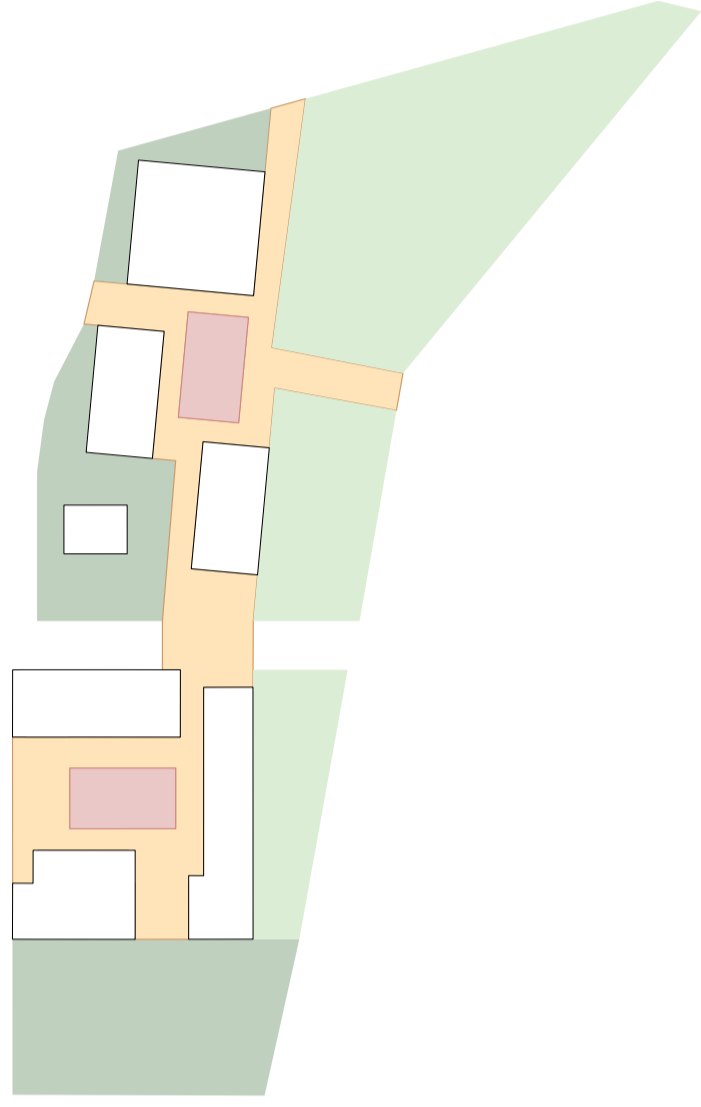
**Et au milieu coule une rivière...**  
 Dans cette combe entre la ville et le lac, continue entre deux ruisseaux bordés d'une généreuse végétation, coule une rivière... Il ne s'agit certes d'une rivière au sens strict, mais d'un flux humain. Une promenade riche et agréable allouant entre les bâtiments, d'un site scolaire à l'autre jusqu'aux rives du Léman. Elle sera pour ces femmes et hommes en devenir une occasion d'échanger, de s'épanouir et de s'ouvrir au monde.



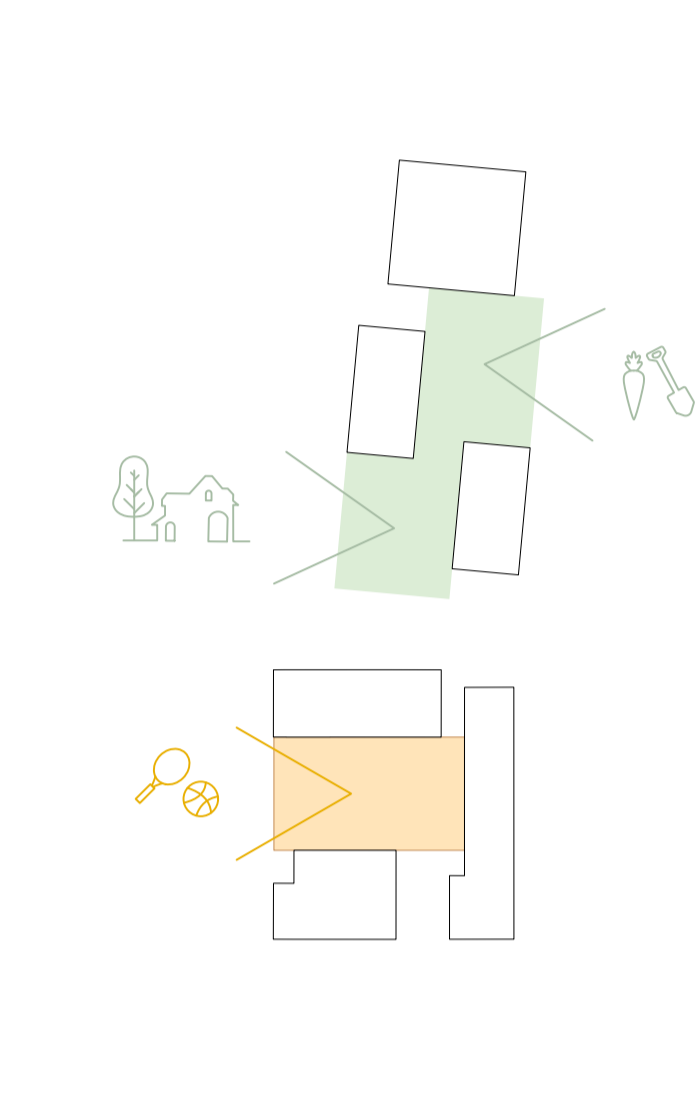
Accès principal au nouveau complexe scolaire



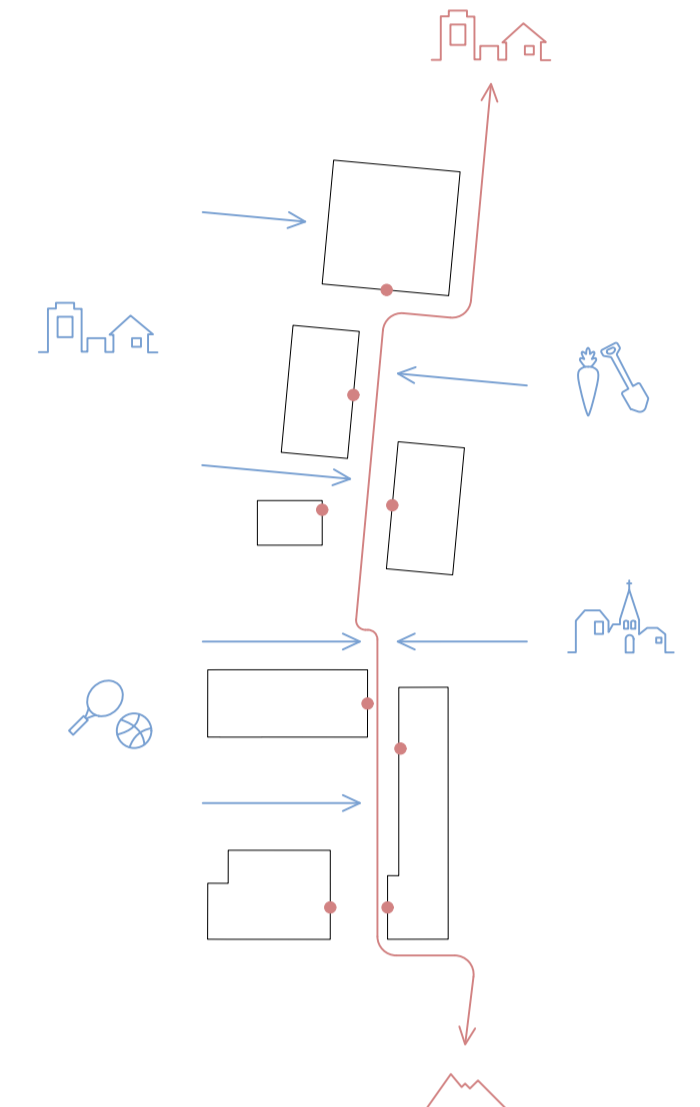
Couloir intérieur avec un espace de déjagement



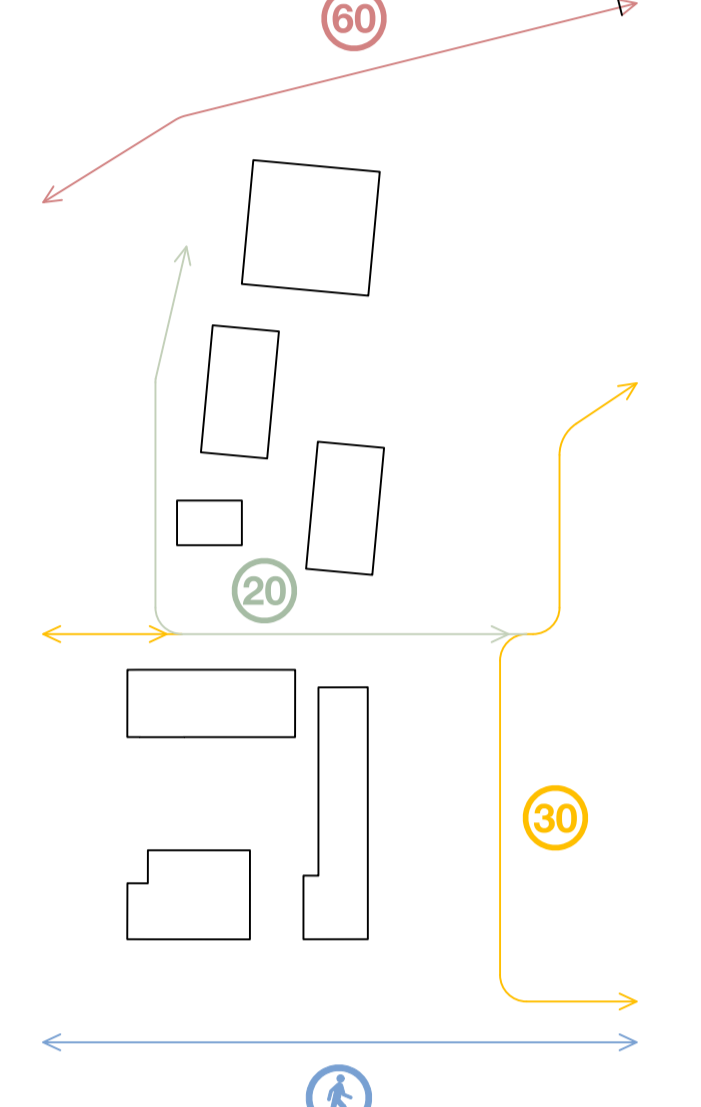
Une promenade de la ville au lac



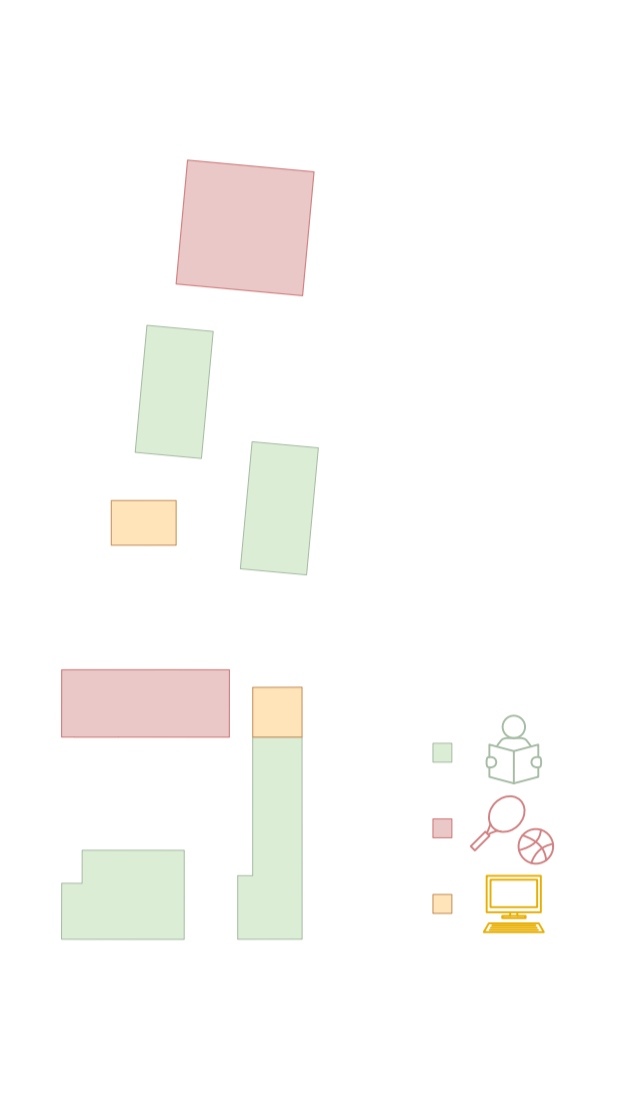
Orientation des préaux



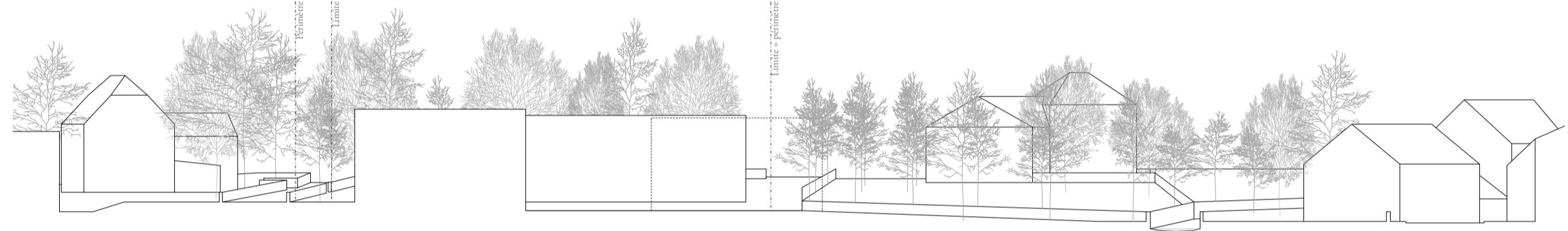
Entrées et accès



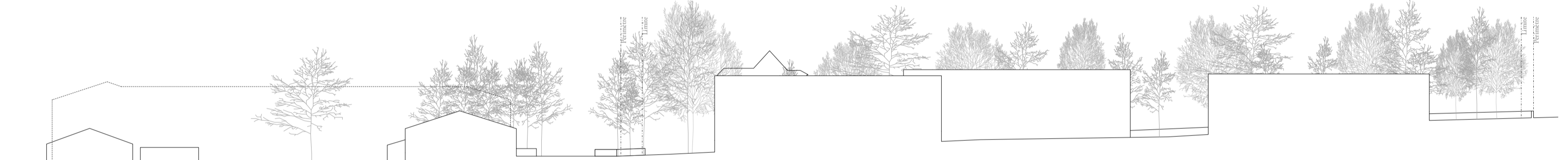
Mobilité



Répartition programmatique



Coupe transversale | 1:500



Coupe longitudinale | 1:500



Plan de situation | 1:500